

SUCCESS STORY DU DESS ÉTUDES D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX EN CO-DIPLOMATION ENTRE LES UNIVERSITES MONTESQUIEU-BORDEAUX IV ET ANTANANARIVO

Pr. Minoson RAKOTOMALALA,
Directeur de l'Institut pour la Maîtrise de l'Énergie
Université d'Antananarivo,
Responsable de la formation DESS EIE, côté malgache

Résumé : Le DESS EIE (Diplôme d'Étude Supérieure Spécialisée en Étude d'Impacts Environnementaux) est un enseignement professionnalisant destiné aux étudiants ou aux professionnels ayant au moins effectué quatre années d'études après le baccalauréat.

Cette formation délivre en un an une compétence professionnelle orientée vers la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des impacts environnementaux. Au-delà de la stricte étude d'impacts (EIE), la dimension études stratégiques d'impacts environnementaux (ESIE) est présente dans la formation, ce qui ouvre la voie à l'évaluation environnementale des politiques publiques.

L'objectif est de former des experts nationaux et étrangers en études d'impacts environnementaux et planification régionale, grâce à une formation polyvalente et interdisciplinaire à dominante économique et juridique. Cette considération économique est encore assez rare dans ce domaine alors que les procédures l'imposent de plus en plus largement aux pays du Sud. Ce qui privilégie les étudiants de cette formation.

Compte tenu de son caractère interdisciplinaire, la formation peut accueillir des étudiants non spécifiquement économistes.

Au terme de la formation, qui est co-diplômée par deux Universités, les étudiants se voient délivrer deux diplômes : celui de l'Université d'Antananarivo (Madagascar) qui, à l'heure actuelle, est encore un DESS et celui de l'Université Montesquieu Bordeaux IV (France) qui est un Master.

Mots clefs : DESS, MASTER, d'Impacts Environnementaux, évaluation environnementale, études stratégiques.

INTRODUCTION

Le DESS EIE (Diplôme d'Étude Supérieure Spécialisée en Étude d'Impacts Environnementaux) est une formation qui résulte d'un partenariat interuniversitaire assez original. Le fait le plus remarquable est sans doute la co-diplômation, mais il faut souligner également l'originalité du contenu et l'organisation de la formation.

Trois principaux arguments ont poussé les responsables à la création de cette formation vers la fin des années 90.

Tout d'abord, la protection de l'environnement était et demeure un thème majeur à Madagascar, qui a été, en 1990, parmi les premiers pays à mettre en place un plan national d'actions environnementales (P.A.E). Jadis sanctuaire de la nature, la grande île dispose encore d'un patrimoine naturel unique mais très menacé. Tout le monde est conscient, qu'il faut stopper la spirale de dégradation. C'est pourquoi, il a fallu un effort de formation pour éviter que l'on fasse exclusivement appels à des experts étrangers.

Ensuite, il faut noter l'existence des formations qu'il faut compléter. En effet, en 1996, le CFSIGE et l'École Supérieure Polytechnique de l'Université d'Antananarivo, ont mis en place une première formation de DESS appelée « Les outils d'Observation de la Terre et de Gestion des

Informations pour l'Environnement ». Ce diplôme, qui avait une notoriété internationale, produit des compétences qu'il faut pouvoir mobiliser à l'occasion de procédures environnementales.

Enfin, la dernière argumentation, repose sur le besoin de formation spécifique, pour répondre à une demande des administrations et des milieux professionnels concernés. Il apparaissait très vite que cette demande a été fortement présente dans la région de l'océan indien, et se manifestait aussi dans de nombreux pays développés ou en développement.

La première originalité de cette formation DESS E. I. E. mise en place en 1999, est constituée par la forte participation de plusieurs institutions universitaires aussi bien du Nord que du Sud.

Elle a été fortement appuyée par le projet UOI (Université de Océan Indien), sous tutelles académiques de l'Université d'Antananarivo et de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV. Les tutelles pédagogiques et scientifiques reviennent à l'Ecole Supérieure Polytechnique de l'Université d'Antananarivo et à l'UFR Sciences Economiques et de Gestion de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV. Jusqu'en 2003, l'organisation et le suivi de la formation ont été assurés par le CFSIGE. Sa mise en œuvre a nécessité une collaboration étroite avec l'Université de La Réunion, l'Université de Maurice REDUIT, l'INA de Paris-GRIGNON, le CNDRS des Comores ainsi que plusieurs organismes de la région de l'Océan Indien œuvrant dans le domaine de l'environnement qu'il est impossible d'énumérer ici sans risque d'oubli.

1- Objectifs et public cible

a. Objectifs

Il s'agit :

- de donner une formation professionnelle, polyvalente et interdisciplinaire d'une durée d'un an, orientée vers les études d'impacts environnementaux avec une dominante économique et juridique : (conception, mise en œuvre, suivi et évaluation).
- de former des experts nationaux et étrangers aptes à mener une planification régionale, des audits, des études d'Impacts environnementaux, pour l'ensemble Sous-Région Océan Indien et Afrique.
- de permettre aux diplômés de s'adapter au contexte régional et aux demandes des autorités responsables des différents secteurs concernés et des intérêts privés en cause.

Ce qui permet aux étudiants :

- d'avoir une connaissance générale sur les sciences de l'environnement et les outils d'information de base correspondants;
- de mieux appréhender les impacts et les risques liés à un programme d'investissement ;
- de connaître les différentes méthodes d'études et procédures ainsi que leurs applications.

b. Public cible

La formation est ouverte principalement aux ressortissants des pays membres de la C.O.I. (Comores, Madagascar, Maurice, Réunion, Seychelles.) mais également de l'Afrique francophone, et de la France, car la langue d'enseignement est le français.

Elle est conçue :

- pour des scientifiques titulaires d'un diplôme (d'ingénieur ou universitaire) sanctionnant au moins 4 années d'études supérieures
- et pour des professionnels du secteur public, du secteur privé et des associations spécialisés dans le domaine de l'environnement, justifiant au moins 15 années d'expériences.

2- Contenu de la formation

Premier semestre

UE1 - 1 : Enseignements généraux		12 ECTS	/120 capitalisation : 60
Module	Introduction aux sciences de l'environnement	4 ECTS	/40
Module	Initiation aux SIG	4 ECTS	/40
Module	Cadre juridique: Droit international de l'environnement	2 ECTS	/20
	Cadre juridique : cas de Madagascar	2 ECTS	/20
UE1 - 2 : Enseignements complémentaires		8 ECTS	/80 capitalisation : 40
Module	Gestion de projet	3 ECTS	/30
Module	Initiation à l'informatique	2 ECTS	/20
Module	Techniques de communication (Français)	1,5 ECTS	/15
	Techniques de communication (Anglais)	1,5 ECTS	/15
UE1 - 3 : Enseignements spécifiques : méthodologie EIE		10 ECTS	/100 capitalisation : 50
Module	Méthodologie d'étude d'impact Environnemental	4 ECTS	/40
Module	Audit Environnemental	4 ECTS	/40
Module	Etude de cas	2 ECTS	/20

Second semestre

UE2- 1 : Outils et méthodes		9 ECTS	/90 capitalisation : 45
Module	Gestion territoire	3 ECTS	/30
Module	Conférences de méthode + métier de consultant	2 ECTS	/20
Module	Secteurs récepteurs d'impacts	2 ECTS	/20
Module	Secteurs générateurs d'impacts	2 ECTS	/20
UE2-2 : Enseignements spécifiques : Economie de l'Environnement		6 ECTS	/60 capitalisation : 30
Module	Economie environnement	3 ECTS	/30
Module	Gestion ressources naturelles	3 ECTS	/30
UE 2 - 3 Stage		15 ECTS	/150 capitalisation : 75
Module	Rapport de stage	15 ECTS	/150

Ce qui fait au total 30 ECTS (crédits) par semestre.

3- La co-diplômation

Les coopérations réussies reposent toujours sur la combinaison de rencontres personnelles et la capacité d'adaptation des institutions c.-à-d. elles dépendent des hommes et des institutions.

Concernant les hommes, nous pouvons citer les points forts suivants :

- La détermination du Chef de Projet du SCAC fortement impliqué dans la création du CFSIGE,
- Les liens d'amitié unissant le Recteur et le Président des deux Universités à l'époque. (Pr RAKOTOMAHANINA Emile et Pr Jean du Bois de GAUDUSSON).
- La bonne volonté et l'efficacité de l'équipe de l'UOI, dirigée à l'époque par Madame Allaoui.
- La disponibilité des acteurs œuvrant de part et d'autre pour le montage du projet Tout cela constitue des facteurs non négligeables

Concernant les institutions :

Le partenariat étroit entre les 2 Universités garantit le niveau d'excellence des enseignements.

Encore fallait-il obtenir un soutien financier pour lancer et conduire cette opération. Ce fut le cas grâce à l'implication d'un ensemble de partenaires :

- L'Union Européenne par l'intermédiaire de l'Université de l'Océan Indien (UOI) qui était un projet de la COI. (1999-2002).
- Le SCAC par l'intermédiaire des projets MADSUP et MADES (2004-2007)
- La Région Aquitaine et le Ministère Français de la Coopération dans le cadre de la coopération décentralisée (1999-2002)
- L'AUF depuis 2000 jusqu'à maintenant, par l'intermédiaire des missions d'enseignement, le projet PCSI et l'appui aux manifestations scientifiques.
- Divers organismes œuvrant dans le domaine de l'Environnement, notamment le PROJET PAGE, l'ONE et CNDRS de Comores.

Toutes ces conditions réunies ont permis d'envisager que la formation DESS E.I.E. soit sanctionnée par deux diplômes, un malgache et un français.

Cette co-diplômation présente plusieurs avantages :

- Elle permet de résoudre le problème de l'expatriation obligée des étudiants malgaches et de la sous-région vers l'étranger.
- Sans quitter leur Université, ils peuvent ainsi mener des études de niveau international et acquérir un diplôme français.
- Elle doit également permettre à des étudiants du Nord de venir se former au Sud, cette acquisition d'expérience est sanctionnée par un diplôme malgache.

Afin que le DESS E. I. E. soit co-diplômé par les deux universités de tutelle, il a fallu conduire deux étapes importantes :

- dans un premier temps, le DESS E.I.E. a été habilité par le Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie français, le reconnaissant ainsi comme une formation française délocalisée à l'étranger. Les mêmes formalités ont été exigées côté malgache.
- la deuxième étape concernait la co-diplômation elle-même, par la rédaction et la ratification d'une convention entre les deux Universités.

Le fonctionnement de la co-diplômation nécessite également des règlements qui doivent être respectés par les deux Universités :

- La nomination de deux responsables qui gèrent ensemble le cycle d'études.
(Le Pr. Patrick POINT et le Pr. Minoson RAKOTOMALALA)
- Les étudiants possèdent automatiquement une double inscription
- La participation des 2 universités :
 - à la sélection des candidats entrants,
 - aux enseignements
 - aux jurys d'examen de fin de cycle et aux différents conseils.
- Les étudiants reçus à l'examen et ayant présenté publiquement leur rapport de stage deviennent titulaires de deux diplômes distincts : un diplôme malgache délivré par l'Université d'Antananarivo et un diplôme français délivré par l'Université Montesquieu Bordeaux IV.

4- Bilan du DESS

Grâce aux efforts des deux responsables de formation, l'année universitaire 2000-2001 s'est bien déroulé malgré la crise politique malgache. Des solutions pour les stages des dix Français, des deux comoriens et des sept malgaches ont pu être trouvées. Les stages ont été effectués à Madagascar, aux Comores, à La Réunion, à Maurice, au Gabon et en France dans divers établissements publics et privés. Il en est de même de la crise politique de 2009 et 2010. La plupart de français ont effectué leur stage en France

Nous donnons, dans le tableau qui suit, la situation des étudiants selon les informations qui nous sont transmis par les étudiants

Année	Effectif C = Comorien, F = Français, M = Malgache E = Echec	Situation actuelle des sortants
1999-2000	17 dont C : 5, F : 1, M : 11 E : 1	16 travaillant dans des bureaux d'études ou organismes œuvrant dans le domaine de l'environnement ou dans l'administration
2000-2001	25 dont C : 5, M : 20, E : 0	24 travaillant dans des bureaux d'études ou organismes œuvrant dans le domaine de l'environnement ou dans l'administration.
2001-2002	19 dont C : 2, F : 10, M : 7, E : 0	12 travaillant dans des bureaux d'études ou organismes œuvrant dans le domaine de l'environnement 2 poursuivant leurs études en France (à l'époque)
2002-2003	16 dont C : 4, F : 1, M : 11, E : 1	12 travaillant dans des bureaux d'études ou organismes œuvrant dans le domaine de l'environnement et 3 poursuivant leurs études en France ou à Madagascar
2003-2004	16 dont M : 16, E : 0	10 travaillant dans des bureaux d'études ou organismes œuvrant dans le domaine de l'environnement
2004-2005	15 dont F : 1, M : 14, E : 0	15 travaillant dans des bureaux d'études ou organismes œuvrant dans le domaine de l'environnement ou dans l'administration

2005-2006	15 dont C : 4, F : 3, M : 8, E : 0	15 travaillant dans des bureaux d'études ou organismes œuvrant dans le domaine de l'environnement ou dans l'administration
-----------	------------------------------------	--

2006-2007	17 dont C : 1, F : 4, M : 12, E : 1	14 travaillant dans des bureaux d'études ou organismes œuvrant dans le domaine de l'environnement, 2 poursuivant leurs études en France
2008-2009	26 dont C : 1, F : 5, M : 19, E : 1	15 travaillant dans des bureaux d'études ou organismes œuvrant dans le domaine de l'environnement et 4 poursuivant leurs études en France ou à Madagascar, le reste en quête de travail
2009-2010	30 dont C : 1, F : 8, M : 21, E : 0 mais 2 n'ont pas encore soutenu	viennent de finir leur formation. Des promesses d'embauche pour 4 étudiants. D'autres sont déjà des consultants dans le domaine de l'environnement

Tableau donnant la situation actuelle des sortants du DESS EIE.

Le DESS EIE possède deux sites WEB, l'un est hébergé par l'Université Montesquieu Bordeaux IV et l'autre par l'Université d'Antananarivo.

Le tableau suivant donne le résultat de l'année 2009-2010 :

BOSSE-PLATIERE Véronique Rosa	Très Bien
RAKOTOMAMONJY Sariakanirina Nokoloïna	Très Bien
VERGNAUD Magali	Bien
MORZIER Jennifer	Bien
RAKOTONDRAINAINA Misa Linavic	Bien
RAVELOSON Onjanantenaina Cynthia	Bien
RAFIDIHARINIRINA Fabienne Mananarivoarisoa	Bien
THUILLIER Jeremy Romain	Bien
RASOAMAMPIANINA Andonirina Soloniaina Onjatiana	Bien
RAJAONARIVONY Andrianjakarifera Miora	Bien
RAHELIARIVOLASOA Saholitiana	Bien
RAMANITRARIVO Miora Fitiavaniaina	Bien
RAVONJIARINAINA Onésime	Bien
MARTIN Marion	Bien
RAZAFIMAHATRADRAIBE Paul	Bien
RASOAZANANORO Mirana Lalaina	Bien
ANDONIAINA Hanitriniala Emmanuelle	Bien
BOCQUEL Aude Catherie Marie	Bien
RALISON Julio	Bien
ANDRIATSIREVOMBOLA Mahitandrainy Jules	Bien
LABEDAN Aurélia	Bien
MIHANTASOA Prisca	Bien
RAKOTOARINIA Njatonirina Ramiantamanana	Assez Bien
TOLOFAMBOLA Razanadrasedo Hélène	Assez Bien
RAZAFITSIATOSIKA Mamisoa Lalaina	Assez Bien
ANDRIANANTENAINA Heritiana Georges Eloi	Assez Bien
AHMED Youssef Abdou	Assez Bien

Tableau donnant la liste des étudiants avec les mentions obtenues.

CONCLUSION

Nous pouvons dire que la Co-diplômation est une voie nouvelle de coopération universitaire Nord-Sud.

Compte tenu de son caractère interdisciplinaire, la formation peut accueillir des étudiants non spécifiquement économistes. Le besoin est réel aussi bien provenant de l'administration publique que privée.

Les étudiants recrutés viennent d'Afrique, des Comores, de France, de Madagascar, de Maurice et de la Réunion. L'enseignement se fait en Français.

Les résultats sont convaincants et la formation professionnelle est certaine pour les sortants des 10 promotions successives avec plus de 200 mémoires soutenus.

C'est un système de formation, unique en son genre, privilégiant le partenariat technique et financier auprès des homologues universitaires (de Bordeaux, France et d'Antananarivo, Madagascar) et des bailleurs de fonds.

La relance du partenariat a été exprimée à nouveau surtout pour la continuation de la formation dans le cadre du système LMD (en cours de mise en place à Madagascar) et permettre ainsi une formule doctorante pour de futurs professionnels de haut niveau en la matière.

D'une façon générale, cette co-diplômation, constitue une première mondiale pour nos universités.

Elle ouvre une voie tout à fait originale dans le champ des relations universitaires internationales.

Elle constitue un nouvel outil d'appui aux universités, aux entreprises et aux organismes d'expertises des pays du Sud qui ont véritablement investi pour le développement d'un enseignement supérieur de qualité.

Les démarches entreprises lors de la mise en œuvre de ce DESS EIE est peut-être l'esquisse d'une nouvelle étape dans les relations internationales entre les universités du Nord et du Sud.